

activités culturelles en de nombreux domaines, de sorte qu'il y a maintenant en place chez nous une politique de soutien au théâtre et autres spectacles, une politique des musées, une politique d'aide à l'industrie du cinéma.

Il nous est apparu que la politique étrangère de notre gouvernement devait refléter cette expansion et cette diversification des activités canadiennes à caractère culturel et d'en projeter la substance et l'originalité sur la scène internationale. Pour cette raison, le Conseil des ministres a approuvé en principe la mise en oeuvre d'un plan quinquennal visant à diversifier les relations culturelles du Canada avec l'étranger.

Le Canada est assujéti à des influences culturelles en provenance des Etats-Unis qui, si elles sont généralement bienvenues, sont quelque peu envahissantes. Voilà qui explique que les grands objectifs de notre politique étrangère en matière culturelle soient de cultiver et renforcer nos rapports privilégiés avec la France et le Royaume-Uni, de maintenir notre participation aux institutions de la Francophonie et du Commonwealth et de diversifier nos échanges avec un certain nombre de pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Trois critères présideront au choix des initiatives que nous prendrons ou que nous épaulerons.

En premier lieu, nous nous proposons de multiplier les échanges culturels avec un nombre plus considérable de pays et d'aider davantage les intellectuels et les artistes canadiens à établir ou à entretenir des rapports suivis avec leurs vis-à-vis étrangers.

En deuxième lieu, suite à l'apparition de besoins nouveaux, que reflètent les nombreuses requêtes qui parviennent au ministère des Affaires extérieures, nous nous proposons d'ajouter de nouveaux programmes aux échanges du type conventionnel: les échanges de professeurs dans le domaine universitaire, par exemple, et les échanges-jeunesse dans le domaine socio-culturel.

En troisième lieu, le nouveau plan reflètera les conclusions de nombreux colloques internationaux sur les échanges culturels, et notamment celles des conférences de l'UNESCO à Helsinki et à Venise, en ce qu'il mettra davantage l'accent que par le passé sur les échanges de personnes, par opposition aux simples échanges de biens culturels. A notre avis, la multiplication des contacts entre artistes et entre ceux-ci et d'autres publics que